Etude Notariale
Alphonse

Me. Jn.-M. J. E. Lesly ALPHONSE
Notaire à Pétion-Ville

CERTIFICAT

Nous Me. Jean-Marie Jude Emmanuel Lesly Alphonse, Notaire à Pétion-Ville, identifié au No. 1006693937, immatriculé fiscalement au No. 003-047-749-5, patenté au No. 2407238618 et imposé au No. 2510214852-5, soussigné

Certifions à Tous Ceux Qu'Il Appartiendra

Qu'à la date du trente juillet deux mille vingt-cinq, le sieur Jean Palème Mathurin a comparu en notre Etude et y a déposé pour être classé au rang de nos minute et pour en recevoir expédition après son enregistrement qui aura lieu en même temps que la minute de l'acte de dépôt dressé à la dite circonstance à laquelle il demeurera annexé

L'original d'un document daté du mardi vingt-deux Juillet deux mille vingt-cinq et intitulé « Les actes de la Conférence Politique Haïtienne » et « Karibe Convention Center/ Juvénat 21 et 22 Juillet 2025 »

Lequel document est dactylographié aux rectos de dix feuille de papier blanc de dimensions huit pouces et demi par onze pouces, orienté dans le sens de la longueur

A partir de la moitié de la dixième page, commence la liste des cent soixante-quatorze signataires dudit document. Laquelle liste s'étale sur trente autres pages.

Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Pétion-Ville ce premier aout deux mille vingt-cinq

Me. Jean Marie J. E. Lesly Alphonse
Notaire à Pétion-Ville

Les actes de la Conférence Politique Haïtienne

Karibe Convention Center / Juvenat

21 et 22 juillet 2025

CONFÉRENCE POLITIQUE 21-22 JUILLET 2025
SYNTHÈSE FINALE & RÉSOLUTIONS

Les 21 et 22 juillet 2025, au Karibe Convention Center à Pétion-ville, Haïti, à l'initiative du Mouvement pour la Réconciliation et la Reconstruction Nationales – MORN et de ses Partenaires, la Conférence Politique a réuni 184 Leaders de partis politiques, 75 Représentants d'organisations et 35 Personnalités de la société civile, répartis en 5 ateliers, à l'effet de dégager une compréhension commune des causes objectives de la crise et de proposer des réponses aux préoccupations majeures du pays à travers les 5 thématiques suivantes :

1. La crise sécuritaire et les propositions de solutions structurantes ;
2. La caducité de l'accord du 3 avril 2024 et les alternatives pour remplacer le Conseil Présidentiel de Transition-CPT ;
3. La problématique de la multiplication des partis politiques et leur transformation en 5 grandes tendances politiques ;
4. L'urgence d'une Gouvernance responsable et la relance économique ; et
5. Le Référendum constitutionnel, les élections et l'échéance du 7 février 2026.

Après des discussions très animées autour de chacune des thématiques lors de la journée du 21 juillet, les participants ont écouté, en séance plénière le matin du 22 juillet, les résultats des travaux des ateliers. Les rapporteurs des différents groupes ont présenté les constats suivants :

I. Constats

Thématique 1 – La crise sécuritaire et les propositions de solutions structurantes

a. Les institutions de défense du pays sont effondrées, les symboles républicains de l'Etat sont détruits, incendiés et occupés par les gangs.
b. La PNH est infiltrée à 60% par les gangs selon l'ancienne Cheffe de la BINUH
c. Les FADH ne sont toujours pas opérationnelles et les forces kenyanes ne servent à rien
d. Depuis la prise de fonction du CPT, les gangs prennent chaque jour du terrain et se transforment en une véritable guérilla urbaine
e. Même avec tous les drones et les tanks de l'Ukraine, le gouvernement ne peut gagner la bataille contre les gangs transformés en guérilla

f. Face à l'effondrement de l'économie et au chômage généralisé, les jeunes des quartiers défavorisés servent de vivier aux gangs,
g. Les Haïtiens fuient en masse, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, avec aujourd'hui plus de 195 camps de déplacés dans l'Ouest
h. L'incompétence des autorités et les accusations de corruption portées contre elles alimentent l'insécurité

Thématique 2 – De l'Accord du 3 avril 2024 et des alternatives de remplacement du CPT

a. Le CPT n'a réussi aucun des livrables attendus et prévus dans l'accord du 3 avril 2024.
b. Au lieu d'une relance économique, le pouvoir d'achat s'est totalement effondré.
c. Il n'a pas mis en place l'organe de contrôle de l'action du Gouvernement et n'a pas résolu la crise sécuritaire qui, au contraire, s'est empirée depuis leur prise de fonction
d. Il n'a organisé ni la Conférence nationale, ni le référendum constitutionnel,
e. A date, il devient matériellement impossible pour le CPT d'organiser les élections et remettre le pouvoir le 7 février 2026
f. En conclusion : l'accord du 3 avril 2024 est caduc, l'échéance du 7 février 2026 n'est plus à l'ordre du et le CPT n'a plus sa raison d'être

Thématique 3 – Multiplication et Prolifération des partis politiques et leur Transformation en 5 Tendances:

a. la prolifération des partis sans ancrage populaire ni frontières idéologiques définies est due au brigandage institutionnel fortement encouragé par les dirigeants politiques passés durant ces 3 dernières décennies;
b. le laxisme de l'Etat dans l'application des balises pour la création et le fonctionnement des partis politiques. En effet, il y a plus de partis politiques que de dirigeants dans le pays,
c. Les partis politiques sont devenus des moyens de subsistance à l' occasion des élections
d. Le manque d'éducation et de formation idéologique des citoyens et la méconnaissance de l'histoire des partis politiques et de leurs tendances idéologiques ;
e. La contribution de cette prolifération des partis dans la confusion populaire et l'instabilité continue à la tête de l'Etat est évidente

Thématique 4 – Gouvernance responsable et relance économique et sociale

a. Aucune continuité dans l'action publique ;
b. Les citoyens ne sont pas réellement au centre des décisions publiques ;
c. Manque d'unité et de cohérence dans la gouvernance économique et sociale ;
d. Le cadre juridique et environnemental est trop superficiel et sans profondeur

e. Absence de sens des responsabilités économiques assurées, manque de transparence fiscale et trop d'incitation à la protection des corrompus et de la corruption ;
f. Les individus ne peuvent se développer selon leur potentiel et leur initiative personnelle;
g. Trop d'obstacles aux initiatives économiques progressistes, modernes et décentralisées capables de moderniser la société et augmenter les recettes publiques ;
g. Indécence et irrespect des officiels gaspillant leur temps et les ressources publiques à faire de la mendicité internationale
h. Absence de plan de développement économique et de stratégie de réhabilitation de la société.

Thématique 5 – Référendum Constitutionnel, Elections et Echéance du 7 février 2026 :

a. Les conditions de sécurité ne sont pas réunies, les réformes essentielles ne sont pas envisagées et la mobilisation populaire est absente pour organiser un référendum ;
b. Le CPT semble davantage exécuter un agenda étranger et inapproprié qu'une mission dans l'intérêt des Haïtiennes et des Haïtiens ;
c. Des élections crédibles ne peuvent plus être envisagées sans un Conseil Electoral Permanent et Décentralisé, ni sans une Juridiction électorale précise ni sans un financement national traçable et responsable ;
d. Mieux vaut des élections saines, régulières, transparentes plus tard que celles promises pour un transfert de pouvoir d'ici février 2026, avec les mêmes risques d'instabilité et d'impossibilité de gouverner efficacement.

II. Résolutions

1. Sur la Crise sécuritaire et les propositions de solutions structurantes

À la lumière de ces constats, les participants estiment que la Défense et la Sécurité sont des champs régaliens qui ne peuvent être ni délégués, ni sous-traités. C'est aux nouvelles autorités d'Haïti de décider de la Stratégie Sécuritaire Nationale dans l'exercice de leur pleine souveraineté.

En conséquence, la Conférence a majoritairement adopté les résolutions suivantes :

Immédiatement

a. **Déclarer l'état d'exception sécuritaire,** appeler sous le drapeau tous les Militaires et Policiers retraités et démobilisés, les Vétérans Haïtiens de l'étranger, les agents de la BSAP et ceux des Compagnies de sécurité privée, mobiliser les ressources nécessaires pour démanteler tous les gangs, ceux à sapâtes et ceux à cravates ;

b. **Rétablir l'Administration publique et politique de l'Etat dans le Centre-Ville dans les meilleurs délais, avec toutes les garanties de sécurité requises ;**
c. Etablir le Commandement Unifié de la Défense Nationale, sous l'autorité d'un Officier Supérieur Militaire avec le ***Grade approprié***, et le Commandement des Forces-Jointes (FADH et PNH) ;
d. Créer une ***Coalition Civilo-militaire de Jeunes Brigadiers de Défense d'urgence*** pour la protection des quartiers ;
e. Transférer sous protection de l'Armée d'Haïti (FADH), en plus des frontières terrestres, maritimes et aériennes, la sécurité des infrastructures stratégiques (Ports, Aéroports, Energies, Télécoms, Entrepôts pharmaceutiques et alimentaires…) ;
f. Nommer un Officier Général à la tête du Ministère de la Défense, un Officier Supérieur au Service National de renseignements, un Officier Militaire au CNDDR et un Officier Militaire actif en Charge de la BSAP ;
g. Mettre le Nouvel Etat-Major de Défense Nationale en condition d'agir rapidement et rétablir les relations de confiance avec la population.

Sur le Court Terme

a. Renégocier ***immédiatement*** le statut de la MMSS, opter pour son non-renouvellement, et ***acter des Accords de défense*** avec les Etats amis et régionaux…
b. Elaborer une Doctrine de Défense et de Sécurité Nationales proactive à laquelle 5% du PIB national seront affectés ;
c. Adopter le ***plan[i] national*** de redéploiement des capacités de défense du territoire et de protection des intérêts stratégiques de l'Etat ;
d. Transformer les 27 Fermes Agricoles Militaires des FADH en 20 Centres de Formation Militaire Adaptées pour la réinsertion des jeunes délinquants récupérables
e. Moderniser, équiper et redéployer stratégiquement les Forces de Défense.

Sur le Moyen terme

f. Elargir et attribuer le statut d'institution de Défense, avec les conséquences de droit, aux Entités Etatiques qui concourent à la protection du pays, à la sécurité alimentaire de la population et à la sauvegarde du territoire, notamment l'Autorité Portuaire Nationale (APN), l'Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN), l'Administration Générale des Douanes (AGD), le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), le Ministère des Affaires Etrangères et des Cultes (MAEC) ;
g. Mettre en œuvre la ***Doctrine de Défense et de Sécurité proactive*** ;
h. Prendre toutes ***mesures symboliques*** aptes à réconcilier le peuple avec ses racines.

2. Résolutions sur l'Accord échu du 3 avril 2024 et les Alternatives au CPT

a. Les participants ont majoritairement :

- déclaré ***caducs l'Accord du 3 avril 2024 et le CPT***
- réclamé un ***Nouvel Accord et une nouvelle Gouvernance politique bicéphale***
- exigé, par ***72%*** des participants, un ***Juge retraité de la Cour de Cassation*** et un ***Technocrate nationalement respecté***, respectivement comme Président et Premier-Ministre pour piloter la Nouvelle Gouvernance;

b. Le nouveau gouvernement sera assisté d'un ***Organe Citoyen*** de Contrôle, d'évaluation des décisions publiques et de reddition de comptes ;

c. Il devra sans tarder engager les ***réformes fondamentales*** nécessaires pour corriger les problèmes soulevés dans les constats ;

d. Ce ***nouveau Gouvernement doit prendre fonction avant le 7 Août 2025***.

3. RESOLUTIONS sur la multiplication et la prolifération des partis politiques et leur transformation en 5 tendances politiques

Les participants ont admis qu'il y a trop de partis politiques sans ancrage idéologique ni base populaire réelle, et ont ***majoritairement exigé*** :

a. Que la loi sur les partis politiques et la loi électorale soient abrogées en y ajoutant des éléments incitatifs à l'adoption de l'une des tendances ci-après

b. Que l'Etat reconnaisse et définisse 5 tendances politiques dans la liste ci-après : Droite, Gauche, Centre, Centre-Droit, Centre-Gauche ; ou Souverainistes, Populaires, Libéraux Républicains, Socialistes Progressistes, sociaux-démocrates…

c. ***Que l'Etat reconnaisse deux types de scrutin*** : scrutin ***uninominal*** au suffrage universel direct à 2 tours pour le Président et le Sénat, le scrutin de ***liste majoritaire*** à un (1) tour *pour les Députés, Maires, Casec, Asec et délégués de ville,*

d. Que, pour être autorisé à fonctionner, tout parti politique soit obligé d'adopter une des tendances susmentionnées dans sa déclaration de principe.

e. Qu'au moment des élections, les partis de même tendance passent par des primaires pour désigner leurs candidats

f. Qu'à effet des primaires inter-tendances, le support budgétisé de l'Etat soit accordé à la Tendance Politique et non aux partis individuels ;

g. Que tous les cadres dirigeants de tout parti politique soient titulaires d'un Certificat de Validation des Acquis en matière politique, ou d'un Diplôme universitaire national ou étranger ***reconnu*** ;

h. Que tout parti politique s'oblige d'organiser au profit de ses membres deux sessions annuelles de formation portant sur l'engagement et le leadership citoyens, la question de l'identité nationale, l'économie circulaire et la protection de l'environnement, la production et

la consommation locales, l'entrepreneuriat social et solidaire, sous la supervision de la Direction du Service Civique Mixte Obligatoire ;

i. Que tout Parti politique tienne à jour le registre du versement des cotisations d'au moins 5 000 membres, avec, au moins, un bureau permanent dans chacun des 10 départements du pays ;
j. Que tout Parti politique soit obligé de renouveler et rajeunir son personnel dirigeant à travers un congrès tous les 2 ans, sur la base prioritaire du mérite, de la compétence et de l'ancienneté **et du respect du quota pour l'inclusion croissante des femmes ;**
k. Que la tendance politique ayant obtenu le plus grand nombre de Députés et de Sénateurs après celle du Président de la République désigne un Chef de l'Opposition et un Assistant (de sexe différent) **;**
l. Que le Bureau du Chef de l'Opposition puisse utiliser les canaux de la Radiotélévision Nationale d'Haiti pour émettre des avis critiques sur les actions du Gouvernement et pour donner sa position régulièrement sur toute initiative et actions du Président et dispose de ses entrées et prises de paroles dans les cérémonies officielles ;

Une Réforme des règles d'éthique et de déontologique parlementaires, accompagnée d'une redéfinition des circonscriptions électorales, du nombre et du type d'élus parlementaires sera engagée ;

Un Bureau d'accompagnement des Partis Politiques pour adhésion aux tendances politiques sera établi.

4. Résolution sur l'urgence gouvernementale pour la relance et la dynamisation économique et de la réhabilitation sociale

a. Établir un **consensus national sur une vision stratégique de développement à long terme (25 à 35 ans)**, garantissant la pérennité des politiques publiques, des réformes institutionnelles et des projets structurants, répondant à l'intérêt général par-delà des alternances politiques
b. Optimiser les recettes fiscales collectées à quatre niveaux :

- Appliquer **un contrôle efficace et efficient des** frontières, des ports et des aéroports avec des encouragement pour les résultats et des **sanctions exemplaires** ;
- **Intégration progressive du secteur informel**, à travers un processus de formalisation des MPME, accompagné de mesures incitatives et d'équité fiscale ;
- **Interconnexion des systèmes d'information des institutions publiques** pour renforcer la transparence et la ***traçabilité des opérations***, lutter contre la corruption et éradiquer le favoritisme administratif
- **Récupération des ressources publiques internes et externes volées, poursuite et sanction systématiques des concernées.**

c. Mettre en œuvre un Programme National de Réparation économique et sociale des secteurs et communautés victimes de la crise sécuritaire (refinancement des entreprises productives, relocalisation des victimes et développement des activités valorisantes associées) ;

d. Dynamiser l'environnement national et attirer des ***investissements productifs générateurs d'emplois massifs dans tous les secteurs et mieux rémunérés***, et réviser l'***arsenal incitatif requis*** pour des projets d'envergure (Parcs d'affaires, Zones Franches et Activités spéciales) ;

e. Relever les secteurs agricoles (production intensive, modernisation des équipements agroindustriels et agro-transformation et préservation, adaptation des infrastructures associées) et renforcer la sécurité des zones de production alimentaire, les infrastructures et les équipements associés, la reconstruction marchés et entrepôts locaux – communaux, et adopter des mesures rétablissant la sécurité alimentaire pour tous ;

f. Adapter et réhabiliter les ***infrastructures publiques*** de communication (routes, ports, aéroports, canaux d'irrigation, Réseaux Electriques et Technologiques) ;

g. Supporter l'Excellence, la Valorisation et le Progrès dans la Fonction politique et administrative du territoire **(compétence, intégrité, efficacité, dignité et respect)** pour une **culture de résultats ;**

h. Assurer un **Plan d'harmonisation des politiques publiques** lié à une **vision** partagée de développement **intégré et décentralisé**, avec des dispositions pour l'intégration des groupes marginalisés et vulnérables ;

i. Dynamiser le marché du travail de qualité et l'attraction des emplois qualifiés ; accompagner le renforcement des capacités techniques et technologiques ; Promouvoir l'**entrepreneuriat local** en facilitant l'accès au crédit, au mentorat et à l'accompagnement technique ;

j. Adapter le « **Système National d'éducation, de formation technique et technologique de base et la formation professionnelle inclusive** », orienté vers les métiers d'avenir avec une **intégration encadrée des jeunes** sur le marché du travail tant privé que public ;

k. Engager la **réhabilitation des quartiers** et le renforcement des liens sociaux par la reconstruction des infrastructures sociales de proximité (logement, école, eau, électricité, transports, tribunaux, commissariats, espaces publics de loisirs et de Culture…) ;

l. Faciliter l'arrivée et rendre ***disponibles des capitaux frais, nouveaux et accessibles*** aux entrepreneurs modernes, innovants et décentralisés ; et

m. Encourager et encadrer le **développement des infrastructures sportives et le sport comme ascenseur social et source de fierté nationale**.

5. Référendum constitutionnel, Elections et Echéance du 7 février 2026

a. Reconnaissance de l'incapacité, de la partialité et de l'illégitimité du CPT et de l'Exécutif associé pour engager la révision constitutionnelle requise;

b. Le Plan des **Réformes fondamentales pour la Stabilité de l'Etat** doit précéder toute révision de la Constitution ;

c. La Nouvelle Gouvernance de Transition initiera la réforme des institutions démocratiques du pays (parti politique, justice police, CEP, ONI etc.) tout en sécurisant leurs conditions de poursuite pour les nouveaux Elus ;

d. Organiser un dialogue national réel, inclusif dont sortira un projet de société, engager une Assemblée Constituante Représentative pour la révision de la Constitution de 1987 dans ces différentes versions, et mettre en œuvre le Référendum constitutionnel exceptionnel requis ;

e. Elaborer et adopter tout Décret-Loi d'application de la Constitution en même temps que la Constitution révisée ;

f. La Nouvelle Gouvernance de Transition doit tout mettre en œuvre pour instituer le Conseil Electoral National Permanent constitué de Représentants issus des 10 Départements et de la Diaspora ; fonder les Tribunaux Permanents des Affaires Electorales ; établir une Taxe Nationale de Financement Electoral ; réaliser le vote électronique ; présenter, dans les 45 premiers jours, le plan ainsi que l'agenda supposé conduire à la réalisation effective des élections.

Des ***Responsables seront mandatés*** pour l'Exécution des présentes résolutions. Ils prendront toutes les mesures nécessaires pour l'entrée en fonction d'un Nouveau Gouvernement de Transition, pas plus tard que le 7 Août 2025, lequel poursuivra l'exécution des résolutions qui relèvent d'un pouvoir établi.

Mandat

1. Reconnaissant le droit des Haïtiennes et des Haïtiens, par leur expression populaire et à la majorité, d'adopter toute décision apte à protéger leurs vies et leurs biens et à préserver la souveraineté et la dignité de l'Etat haïtien ;
2. Reconnaissant la faillite et l'échec constaté de l'Accord politique du 3 Avril 2024, du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) et du Gouvernement associé ;
3. Constatant l'urgence de rétablir l'Autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, l'ordre public, la Sécurité et la Justice pour toutes et tous ;
4. Reconnaissant le caractère légitime DE LA CONFERENCE POLITIQUE HAITIENNE (CPH), des résolutions adoptées et leur opposabilité aux acteurs publics et privés nationaux et internationaux, les Participants Signataires ont, par les Présentes, ***donné MANDAT*** au COMITE de ladite CONFERENCE POLITIQUE (CPH), spécialement aux Responsables du MORN et Alliés, pour conduire toutes négociations, prendre toutes décisions et mettre en application immédiate et célère les résolutions et dispositions susmentionnées, au mieux des intérêts collectifs d'Haïti, de toute Haïtienne et de tout Haïtien.

2. Reconnaissant la faillite et l'échec constaté de l'Accord politique du 3 Avril 2024, du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) et du Gouvernement associé ;
3. Constatant l'urgence de rétablir l'Autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, l'ordre public, la Sécurité et la Justice pour toutes et tous ;
4. Reconnaissant le caractère légitime DE LA CONFERENCE POLITIQUE HAITIENNE (CPH), des résolutions adoptées et leur opposabilité aux acteurs publics et privés nationaux et internationaux, les Participants Signataires ont, par les Présentes, ***donné MANDAT*** au COMITE de ladite CONFERENCE POLITIQUE (CPH), spécialement aux Responsables du MORN et Alliés, pour conduire toutes négociations, prendre toutes décisions et mettre en application immédiate et célère les résolutions et dispositions susmentionnées, au mieux des intérêts collectifs d'Haïti, de toute Haïtienne et de tout Haïtien.

Pour la mise en œuvre des présentes, la CONFERENCE POLITIQUE HAITIENNE recommande l'adoption d'un Comité de Suivi, supporté par le Comité de Protocole et le Comité de Négociation et de Transfert des Pouvoirs.

Le Mandataire informera et mobilisera la CPH de tout progrès et tout éventuel obstacle afin que mesures urgentes d'applications soient adoptées.

Fait et donné au **Karibe Convention Center**, Pétion-Ville, Haïti, ce Mardi 22 Juillet 2025.

Suivent les signatures des Organisateurs et des autres parties prenantes :

NOM	PRENOM	PARTI/ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
MATHURIN	Jean Palème	Fòs Pèp La/ MORN	3390 5526	[signature]
Michel	Joseph Lemoine	FNH	3180 2020	[signature]
Alexandre	Jh. Dieudonné	Haïti-Je-Mengage	3698-4232	[signature]
Joseph	Marc-Coulange	Fòs Pèp La	4720-5977	[signature]
Théard	Marie Alice	MORN / Poto Mitan	37160018	[signature]
Cortier	Fedner	GRANDIR	40758832	[signature]

(1)

Equilibristo

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
1	Jules	Jean Fabien	Ekilibris	3735-2256	[signature]
2	Royal	Marie Jacqueline	CFPNH	4870-2328	Royal Marie Jacqueline
3	Eliodoro	Guilène	CFPNH	3919-4567	Eliodor Guilène
4	Cadet Ofny	Ofny	Équilibriste	4814-8346	[signature]
5	Wancer Cadet	COSORTED/équilibriste	Ekilibris	4013-1319	[signature]
6	DOLCIN	Bodelot	Equilibriste	3825-2123	[signature]
7	PIERRE	Mario		4850-3612	PIERRE Mario
8	MAGOFFY	Jean Ronel	Debout Haïti Equilibriste	3820-3256	MaGoffy Jean Ronel
9	Amazan Loudy	Loudy	MOFANOH/Equilibriste	3707-2038	[signature]
10	Jean Louis	Suzelène	(R) PONAH	4747-6845	Jean Louis
11	Séquière	Magoffy	RHVDHA	3729-3022 3820-3256	Séquière
12	Rodol	Pierre	Debout Ayiti	4857-8898	Bodel Pierre
13	Laurore	Marie Evelene	Ekilibris	3721-0717	Laurore Marie Evelene

Conférence Politique, Kaibé, le 22.7.2025.

(11)

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
14	Pierre	Mikelange	CPHREN	38455771	
15	Joseph	Bernard	UFCHACOV. UODH	38168708	
16	Salomon	Z. Erna	UFCHACOV	43816534	
17	Accimé	Clermenlia	GROSam	34861183	Accimé
18	ADOLPHE	GUERDIA	Sté Civile	3511-5865	
19	Vincent Stanyne			46586460	Vincent
20	LYSias	orlando	CPHRen	31470031	
21	widline Rentier	UODH	UODH	37356377	
22	Siclait	Marc-Henri	GRANDIR	3378-6916	
23	ÉTIENNE	DUPLAN	UODH	34908730	
24	océan	Katiana	UODH	47104798	
25	Eliodor	Guilaire	CFPNH	3919-4562	Eliodor Guilaire
26	Royal	Marie Jacqueline	OCDDIH	48702328	Royal Marie Jacqueline

Conférence Politique, Kaibe, le 22.7.2025

(11)

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
27	FRANÇOIS	DiEUBENSY	CiEL	3668968	[signature]
28	Pierre_louis	Jean Claude	ORGSAM POVHA	34784806 38267272	[signature]
29	Pierre	Barthelemy	CEDECH	3715-5086	[signature]
30	Frulonel	chery	CaVEH	39229898	[signature]
31	Augustin	Gustave	SITWAYEN	---	[signature]
32	Despeignes	Tailore	RAMPHA	38446285	[signature]
33	SaintHadaire	Jeune	RAMPHA	37520247	[signature]
34	CEUS	Mxrianne	H2D	48216666	[signature]
35	JN Baptiste	Woody	focus	4843-5025	[signature]
36	Jean Baptiste	Esaïe	focus	38375214	[signature]
37	Alexis	Midlain	focus	55281471	[signature]

Conférence Politique, Karibe, le 22.7.2025

(IV)

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
38	CHERILUS	Jacquelin	FREKAN	4399-2159	
39	Pierre	Sadius	Parti GANCH	3745-9404	
40	~~Sonet Themna~~				
41	Themna	Sonet	BOSODENO	3316-4690	Sonet Themna
42	Sonia	Antoine	CASODENI	3733-4030	Sonia A.
43	Pelito	Regnus	CASODE HA	3803-3415	Pelito R.
44	Monplaisir	Wilson	OSCJUD	4781-1715	Monplaisir
45	Pierre	Andre	OSCJUD	4949-7549	Pierre
46	Ciceron	Rosemène	OSCJUD	4781-1715	Ciceron
47	Monclair	Jean	OSCJUD	3472-6083	Jean
48	Lacroix	Whitney Houston		55277117	
49				44580323	

Conférence Politique, Kanèle, 22.7.2025

(V)

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
	49	VILSAINT	JEAN	SOCIO Pol	37034789	[illegible]
50	2	Sagaille	Mersima Sabrina	MDRN	47798434	Sagaille
51	3	Bonguet	Chantal	ORG UNAFPOVIF	38126171	Bonguet
52	4	Gabriel	Helene Noeymie	OFTEJ	38640844	[illegible]
53	5	ALIX	Watson	PALE	38865865	[illegible]

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
54 1	Fleuramil	Fenol	T.P.L / P.G.B.H	38697037	
55 2	Mondesir	Daniella.	T.P.L	32260297	Mondesir
56 3	Joseph	Eidoriane	Nouzrass	38636182	
57 4	Jean Louis	Germain	Citoyen engagé	48628801	
58 5	Baptiste	Tirard	P.S.H	3853490s	

Conférence Politique, Kaible, 22.7.2025

KONFERA

7

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
59	1	BOSSOU	Guerlyn W.	CRES	37673652	
60	2	Lindor	Julien	RAR-Vert	44817786	

Conférence Politique, Karibe, 22. 7. 2025

8

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
61	1-	JOSAPHAT	JEAN-ERNSO	PARTI Politique APPNT	48021382	
62	2-	Gilles Chesnel		FEPh	42332372	

Conférence Politique, Kaibe, 22.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
63	01	JOSEPH	Montes	FUTRAH	36008548	
64	02	Lauture	Natacha	ASFAD H	36813348	
65	03	[illegible]	Pierre-Richard	FITPH/UASH	3143-0259	
66	4	Jean	Diriel	ICAP	3286-562	

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
67	1	JUSTE	MacKenzie	PL AMMOTAH	34644651	
68	2	CONSTANT	JEAN RICTHSON	UNAT²H	3675-3875	
69	3	Larousse	Laforest	SCPTEC	33656941	
70	4	Jn CHARLES	Dieunaire	AMOTAH	3835-5383	

Conférence Politique, Kaute, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
71	Mesidor	Denia	UNDL	48585497	
72	Jules	Mie France	KFS	39485025	

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
73	1-	Eugène	Mongred	RDR	3748-29-50	Eugène Mongred
74	2-	Joseph	Olner	RDR	36077383	Joseph
75	3-	PIEKKE	Kancelita	RDR	3546-4149	[illegible]

Conférence Politique, Kaube, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
76	JOCIN	Lopez	–	4757-4760	
77	Foy	ROBENSON	Cosium Peuple	3906-2641	
78	Elvéus	Jn Rodney	Cosium peuple	38633697	
79	Desvarieux	Carline Morlat	Cofad	41383267	

Conférence Politique, Kaibe, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
80 01	CIME	Rony	HERitage 1804	4419-6003	
81 02	Louimé	Frantz	HEIRITAGE 1804	3740-5626	
82 03	Fenezcat	Metz-Laie	ACRENS	41638912	Fenezcat M.

Conférence Politique, Kanbe, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
83	Louis	Edens	PANASDREH	4907-1538	
84	Louscher	Carla	PANASDREH	4474-9156	Louscher. C
85	Phanor	Stéphanie	SOVEM	46895419	
86	Legerme	Regional	GROSAM	37044696	
87	MAIGNAN	Lontzjika	ICIDIH-17	36310076	
88	Garnier	Lydant	ANFOS pour Haïti		
89	DESINOR	JIMMY	HAJI	36720810	

Conférence Politique, Kaiser, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
90 01	SIMON	Wilder	HERITAGE Patriotique / Rezo PEP	36388890	Simon
91 02	MAXIME	Berthony	EDPH/REZO-PEP	47139508	[illegible]
92 03	LAGUERRE	Jobel	OLAHH/Rezo PEP	47903902	[illegible]
93 04	Brunvoloin	Reynold	PENH	49174412	[illegible]
94 05	Vilus	Jean-Saint	PENH	4622-8630	[illegible]
95 06	Ceusier	S-Francesca	HAMUSO	48862946	Francesca
96 07	DesRosiers	Mercilien	PENH	38018833	Coordonnateur National [illegible]
97 08	Imy Surpris	Wesner	PENH	38016631	[illegible]
98 09	DORMEUS	BELMONT	PENH	36932621	Belmont Dormeus
99	Araneigue	Maranatha	PENH	55339307	[illegible]

Conférence Politique, Kaube, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
111	ARvelo	Emmanuel Darly.	MEN : Mouvement Pour une entente N.	44-06-1563	
112	CEUS	Nissom	Génération Confiance	3107-5050	
113	LAGUERRE SAINT	Joseph	AJCA, MPBGD	48310231	
114	Lamithé	Adelie	HLD	40686736	
115	Aubin Jean Lisais	Jean Lisais	AJCA	4449-8281	
116	Leveillé	Jean Mary Paul	SESNFP	3406-3792	

Conférence Politique, Kanbe, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
117	JOSEPH	Lygens	FOS PEP LA. MORN	43776826	JOSEPH Lygens.
118	charles L. Charlot	Charlot	Ayiti Met Men	37237314	[illegible]
119	Clerisier	Fedner	GRANDIR	40758832	[illegible]
120	Jonas	Lejeune	SOVE Ayiti	48389492	[illegible]
12	NOËL	Claudomy	FANI	37562725	[illegible]
122	Alexandre	Jn Dieunon	FOS PEP	37024475	[illegible]
123	JARBATH	DIDIER	Org	44081646	Didier Jarbath.
124	CHARLES	Jean Gardy	SOVEM	4881-1679	[illegible]
125	Marie Alice	Théard	MORN/POTOMITAN	37160018	M A Théard
126	MATHURIN	JEAN PALEME	MORN/FPL/Pote	33905526	[illegible]
127	Joseph	Marc-Oulange	FOS PEP LA	47205977	[illegible]
128	CHAPOTEAU	STANLEY	FRRRT	4767-9153	[illegible]
129	LEON	Dartiguenave	PATRIM	40548880	[illegible]

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
130	1	Ferinelus	Esdras	Carton Rouge	44444508 44444508	[illegible]
131	2	Francique	Françoise	PSH	3932-89-53	Francique
132	3	Lorrema	Rachel	PSH	3452-82-37	[illegible]
133	4	JEAN Baptiste	Junorol	MoPANHA	3459-1615	[illegible]
134	5	JERÔME	Vladimis	Moponha	4767-2840	Jérome Vladimis
135	6	Carrigzia Baptiste		O.J.V.P (P.S.H)	38534905	[illegible]
136	7	René	James	Carton Rouge	47068882	[illegible]

Conférence Politique, Kanbe, 22.7.2025.

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
137 1	Saint-Price	Augustine Etelin	GRAJUDH	3406-5244	Saint-Price
138 2-	FEDE	Recilor	PRS/GRAJUDH	36951323	[illegible]
139 3-	Augustett Claude	Henry Claude	FODEP	36012744	henryclaude80@yahoo.fr
140 4-	Lormélus	Ronique	ANOUH	3909-1448	[illegible]
141	Joseluis	Jean Michel	RCRDDH	48149995	[illegible]

Conférence Politique, Karibe, 27.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
142	01	Philippe	Jean Philogène	MHAVD	37716840	
143	02	Lérantus	Saintil	MHAVD	34883730	
144	03	~~Junior A.~~ Morin	Junior Anothens	EJVC	3424-1298	
145	04	Bien-Aimé	Wislet	GRANDIR	4110-6078	Wislet Bien-Aimé
146	05	Saint-Jean	Ronald	GRANDIR	42044423	
147	06	Alisme	Gibonzy	GRANDIR	3645-4010	
148	07	RODNEZ	François Dukeine	AMID'H	3638-7779	

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
149	1	NORE	EFANOR	MANDELA	46099339	
150	2	Michel	Bogueddy J.F	Mandela	4886-0632	
151	3	ARISTIDE	ADOUCE. J	MANDELA	4785 1985	
152	4	DELUCIER	Jameson	MANDELA	34029262	

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
153	1	Ogmeus	Jacques		40725220	
154	2-	Laventu	Maxel	PCSC	37621761	
155	3	PEAN	MAXITO	PCSC	41004621	
156	4	Pierre charly	Michelet	Reseau Citoyen	37538004	
157	5	ARMAND	midelson	Réseau citoyen	3717-0480	
158	6.	JN Charles	Lisette	Reseau citoyen H.C.	40312229	

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
159	DAVILMAR	Dularme	platfom politik pitit dyizan	48490839	[illegible]
160	Charles	JeanRicot	VEDDH	42591185	Charles JeanRicot
161	GILLES	WESKendy	OPDSCHA	4001-1879	Gilles Weskendy
162	Belhomme	Mike yves	COCTEP	37652194	Belhomme Mike yves

Conférence Politique, Kanbe, 22.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
163	01	Samon	Moukor	OFIASAH	42100580	
164	02	ALEXIS	Roosvelt	AJVAH	40271950	ALEXIS
165	03	Jean	Emmanio	ASVAA	47275380	

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

	NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
166	1-	Chéry	Yves	KLE	4630-7143	
167	2-	Clerge.	Maurico	KLÉ	3709-9148	
168	3-	Antoine	Jimo	KlE	44264891	
169	4-	Charles	Ilorès	COVNOH	49213501	
170	5-	Dorlaimsil	Joseph S.	CoVNOHet	41740553	

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
171	Charles	Fritz	FINSH	36712349 33709055	fritzcharlespapa@gmail.com
172	Russo	Marie-Louise	société civile	3136-2833	marguerite.russo@gmail.com
173	Clermont	Carine	—	4654-6940	C. Clermont
174	LARAQUE	Sandra	Politikan / Moun	3480-1327	Sandralaraque17@gmail.com

Conférence Politique, Kanbe, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
175 1	DECILIAN	Jean Ernst	Héritage Patriotique	4663-2861	Decilian Jean Ernst
176 2	Brice	Ricardo	Heritage Patriotique	3996-4194	Ricardo Brice

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025

NO.	NOM	PRENOM	PARTI / ORG	TELEPHONE	SIGNATURE
177	Joseph	Francesco	ELITE	46507079	
178	Mentil	Mitchell By-Alex C.	PIPEH	46540564	
179	Michel	Joseph Junior	FNH	31802020	

Conférence Politique, Karibe, 22.7.2025